

République Française



Ville de Pont-Sainte-Marie
DÉPARTEMENT DE L'AUBE

**Extrait du registre
des délibérations de la commune
de PONT-SAINT-MARIE
séance du 26 mai 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de PONT-SAINT-MARIE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil, sous la présidence de Pascal LANDREAT, Maire

Présent(es) : M. Pascal LANDREAT, Maire, M. Laurent SINDRES-DUBOIS, Mme Véronique HEUILLARD, M. Denis DEFER, Mme Cathy PLAQUEVENT, M. Bruno HAILLOT, adjoints

M. Christian COSTE, M. Jean-Michel PALENGAT, Mme Danielle ROUSSARD, Mme Janine PINKOWICZ, Mme Nicole BARBERY, Mme Martine HENRIOT-JEHEL, Mme Joëlle GUINOT-HARTERT, Mme Marie-Cécile JACQUES, M. Philippe JOURNIAC, Mme Sylvie FERRIOT, M. Gérald MANCE, Mme Carole SEREND, Mme Sandrine MIDAVAIN, M. Vincent VOILLEQUIN, M. Cyril CORNU, M. Julien SALLIC, Mme Marjorie PREVOT M. Didier FREVILLE, Mme Alexandra PEUCH, conseillers municipaux

Absent(e) et représenté(e) : M. Joël COFFINET représenté par Mme Marie-Cécile JACQUES, M. Mircéa CARUNTA-FOUCARD représentée par Gérald MANCE, M. Mamadou DIALLO représenté par Mme Sandrine MIDAVAIN, Mme Séverine STAB représentée par M. Vincent VOILLEQUIN

Secrétaire de Séance : M. Gérald MANCE

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 29
En exercice : 29
Votants : 29
N° délibération : 2026-05-04

Date de la convocation : 18-05-2026
Date d'affichage de la convocation : 18-05-2026
Acte rendu exécutoire : 28-05-2026

DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (C.C.I.D.)

Rapporteur : Denis DEFER

Vu le Code général des impôts, et notamment son article 1650,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la nécessité de procéder au renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs à la suite de l'installation du conseil municipal en date du 28 mars 2026,

Considérant que la Commission Communale des Impôts Directs est un organisme consultatif intervenant notamment dans la révision des évaluations fiscales,

Considérant que sa composition doit respecter les dispositions prévues à l'article 1650 du Code général des impôts pour les communes de plus de 5 000 habitants,

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de proposer une liste de contribuables qui sera ensuite arrêtée par l'administration fiscale,

Exposé des motifs,

Dans les communes de plus de 5 000 habitants, la Commission Communale des Impôts Directs comprend :

- le Maire, ou son représentant, président de la commission,
- 8 commissaires titulaires,
- 8 commissaires suppléants.

Les commissaires sont désignés par la Direction Départementale des Finances Publiques, à partir d'une liste de 16 titulaires et 16 suppléants proposée par le conseil municipal, composée de contribuables qui doivent :

- Être de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne,
- Être âgés de 18 ans au moins,
- Jouir de leurs droits civils,
- Être domicilié dans la commune,
- Être inscrits pour au moins l'un des impôts directs locaux (taxe foncière, taxe d'habitation le cas échéant, cotisation foncière des entreprises),
- Présenter des compétences ou une expérience utile en matière cadastrale, économique ou fiscale.

Il est rappelé que la loi de finances pour 2020 a supprimé l'obligation de désigner un commissaire extérieur à la commune propriétaire de bois.

La durée du mandat est fixée à six ans.

Il est proposé au Conseil municipal d'établir la liste des contribuables à transmettre à l'administration fiscale en vue de la désignation :

- de 8 commissaires titulaires,
- de 8 commissaires suppléants.

La liste proposée est la suivante :

16 TITULAIRES	16 SUPPLEANTS
1-BALLEE Jean 2-SMAGGHE Laurence 3-LETOCARD Françoise 4-VALENTIN Christelle 5-GUMEZ Michel 6-JOURNIAC Philippe 7-DUBOIS Patrick 8-TRICHOT Sébastien 9-FREVILLE Didier 10-JOURDHEUILLE Odile 11-ROUSSARD Danielle 12-CARUNTA André 13-COSTE Christian 14-DEFER Denis 15-JACQUES Marie-Cécile 16-HUGEROT Annie	1-FERRIOT Sylvie 2-BARBERY Nicole 3-PINKOWICZ Janine 4-HENRIOT-JEHEL Martine 5-MIDAVAINNE Sandrine 6-COFFINET Joël 7-MANCE Gérald 8-JEHEL Jean-François 9-GOBERT Olivier 10-GUINOT-HARTERT Joëlle 11-PLAQUEVENT Cathy 12-VOILLEQUIN Vincent 13-STAB Séverine 14-PALENGAT Jean-Michel 15-ECAILLE Sébastien 16-PAULIN Séverine

Vu l'avis de la commission finances/administration générale du 19 mai 2026,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité des membres présents :

- **D'APPROUVER** la liste des contribuables proposée pour la Commission Communale des Impôts Directs,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à transmettre cette liste à la Direction Départementale des Finances Publiques, afin qu'il soit procédé à la désignation officielle des membres de la C.C.I.D.



Le Maire,


Pascal LANDREAT